ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Centres d'information et d'orientation

Question écrite n° 44822

Texte de la question

M. Michel Hannoun attire l'attention de M. le ministre de l'education nationale, de l'enseignement superieur et de la recherche sur la necessite de renforcer l'information relative aux metiers dans les colleges et lycees. Des petites entreprises d'artisanat rencontrent parfois des difficultes pour trouver des jeunes qualifies dans certains domaines comme l'ebenisterie ou meme la boucherie-charcuterie et la boulangerie. Face a cela, il parait necessaire de developper l'information sur ces metiers a destination des jeunes et de revaloriser le travail manuel, trop longtemps neglige. Il lui demande de bien vouloir lui preciser les mesures qu'il est pret a prendre afin d'ameliorer l'information sur les metiers dans les etablissements d'enseignement du second degre.

Texte de la réponse

Un nouveau dispositif tendant a mettre en oeuvre une education a l'orientation, lance par le nouveau contrat pour l'ecole, a fait l'objet des dispositions du decret no 96-495 du 29 mai 1996 organisant la formation en college, ainsi que des circulaires du 31 juillet 1996 pour le college et du 1er octobre 1996 pour le lycee. Dans le cadre des sequences d'education a l'orientation, de nombreuses actions sont entreprises en direction des jeunes de colleges et de lycees avec la collaboration de l'ensemble de la communaute educative notamment les conseillers d'orientation-psychologues, les enseignants, mais aussi les parents et les partenaires du monde professionnel. Des conventions de cooperation et des accords cadres signes avec diverses branches professionnelles determinent l'organisation d'actions d'informations, des visites et stages en entreprises organises en collaboration avec les professionnels. Il est a signaler, tout particulierement la campagne « bravo les artisans » avec la direction de l'artisanat, l'assemblee permanente des chambres de metiers (APCM) et l'union professionnelle artisanale (UPA), le travail de la confederation de l'artisanat et des petites entreprises du batiment (CAPEB) et la campagne qu'organisera en 1997 la confederation francaise de la boucherie-charcuterie-traiteur en collaboration avec le ministere de l'education nationale, de l'enseignement superieur et de la recherche.

Données clés

Auteur : M. Hannoun Michel
Circonscription : - RPR
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 44822
Rubrique : Orientation scolaire et professionnelle
Ministère interrogé : éducation nationale, enseignement supérieur et recherche
Ministère attributaire : éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 11 novembre 1996, page 5858
Réponse publiée le : 23 décembre 1996, page 6746